

Le but de ce baromètre est d'en apprendre plus sur le point de vue, l'opinion et la perception qu'ont les dirigeants de PME de Wallonie picarde à propos de leur organisation et de leur environnement.

Il s'agit de prendre le pouls des dirigeants de PME faisant partie du tissu économique de la Wallonie picarde pour leur permettre de mieux appréhender le contexte dans lequel ils évoluent, de sortir les PME de l'isolement dans lequel elles se trouvent.

Les PME concernées par le baromètre sont :

- les entreprises privées
- dont le siège d'exploitation se trouve en Wallonie picarde
- employant - de 250 personnes en Equivalent Temps Plein (ETP)
- dont le total du CA est < à 50 millions € ou dont le total bilantaire est < à 43 millions €

Le premier volet traite des aspects internes de l'entreprise, c'est-à-dire le vécu des dirigeants de PME quant à leur gestion face à leur actualité.

Le second volet traite des aspects externes de l'entreprise, c'est-à-dire des perceptions des dirigeants de PME quant à leur environnement. Le second volet a été lancé en mars 2012. Les résultats seront connus en septembre 2012.

3 critères ont été établis pour assurer la représentativité de la typologie des entreprises participantes au baromètre:

- **le secteur d'activité**
réparti en 2 sous-secteurs :
le secteur de la production (PME actives dans les domaines de l'imprimerie, l'agroalimentaire, le textile, la construction, la chimie...) et le secteur des services (PME actives dans les domaines de commerce/négoce, l'informatique, la logistique...)
- **la taille de l'entreprise**
ventilée en 3 sous-secteurs :
TPE (très petites entreprises, moins de 10 ETP), PE (petites entreprises entre 10 et 50 ETP), ME (moyennes entreprises entre 51 et 250 ETP)
- **la zone géographique**
répartie sur les 3 arrondissements de Wallonie picarde : Ath-Engbien, Mouscron-Comines, Tournai

LA FONCTION DU DIRIGEANT DE PME

Dans 79% des cas, et ce surtout dans les TPE et PE, le dirigeant prend en charge l'activité de l'entreprise dans son entièreté.

Il a donc une fonction d'entrepreneur « touche-à-tout ». Cela permet une plus grande réactivité et flexibilité.

Néanmoins, nos interviews donnent à penser que cette force a tendance à s'amenuiser.

Certains déclarent tout de même, et ce surtout dans les ME, prendre en charge plus particulièrement la stratégie; ensuite l'administratif, la communication et la production.

LES CLIENTS

Où sont situés les clients ?

Le marché de prédilection des TPE et PE est la France (37% des sociétés réalisent plus de 50% de leur CA en France)

devant la Wallonie Picarde (30%), le reste de la Wallonie (19%), la Flandre (3%) et l'export tant dans que hors de l'Europe.

Les ME, par contre, ont une répartition équitable de leur activité en Wallonie picarde, dans les autres régions de Wallonie et en France.

Existe-t-il une volonté d'étendre leur zone de chalandise ?

Une grande majorité des dirigeants ne souhaitent pas étendre leur activité à un autre marché lorsqu'ils sont à la tête de TPE.

A contrario, ceci est une priorité pour plus de 40% des dirigeants de ME.

Où souhaiteraient-ils étendre leur zone de chalandise ?

Presque 1 entreprise sur 5 voudrait étendre son marché d'activité vers la région bruxelloise.

Ensuite, vers la Wallonie et la région flamande.

LA MAIN-D'ŒUVRE

D'où provient la main-d'œuvre ?

Dans la majorité des cas (+ de 50%), la main-d'œuvre est de Wallonie picarde.

Pour les TPE, les 2ème et 3ème sources de provenance sont le reste de la Wallonie et la France.

Pour les PE et ME, ce sont la Flandre et la France.

Dans la région d'Ath, + des 3/4 des entreprises trouvent leur main-d'œuvre principalement en Wallonie picarde.

A Mouscron, près de 20% des PME voient quant à elles la majorité de leur main-d'œuvre provenir de France et de Flandre.

Pourquoi aller chercher de la main-d'œuvre ailleurs qu'en Wallonie picarde ?

Les patrons engagent du personnel étranger parce que

- 92% des candidats se sont révélés être les meilleurs pour le poste à pourvoir. « Les français ont une formation plus spécifique. »
- Il manque de main-d'œuvre qualifiée en Belgique (60%).

Les dirigeants disent que les incitants fiscaux ont moins d'influence sur le recrutement des travailleurs étrangers.

Trouver des ouvriers qualifiés est-il plus difficile qu'auparavant ?

Le niveau de difficulté pour trouver des ouvriers qualifiés est clairement plus élevé à l'heure actuelle qu'auparavant.

63% des patrons éprouvent plus de difficultés qu'avant à recruter, alors que pour 32% la situation n'a pas changé.

Ce sont plutôt les TPE et PE qui estiment qu'il est plus difficile de recruter des ouvriers qualifiés aujourd'hui.

Pour les ME, 34% considèrent que la situation est identique au passé.

Trouver des employés qualifiés est-il plus difficile qu'auparavant ?

En comparaison avec les ouvriers, une plus faible proportion (1/3) des dirigeants déclare que le recrutement est plus difficile,

voire nettement plus difficile, qu'auparavant. Pour 40%, la situation semble plutôt identique.

Pourquoi est-ce difficile de trouver du personnel qualifié ?

- Pour 90% le manque d'expérience professionnelle des candidats
- Pour 82% le manque général de main-d'œuvre qualifiée en Belgique
- Pour 81% l'insuffisance de la formation professionnelle
- Pour 51% les prétentions salariales trop élevées des ouvriers
- Pour 43% le manque de mobilité du personnel

Comment est formée la main-d'œuvre ?

90% des ouvriers sont formés en interne, contre 68% pour les employés. Certains disent qu'aucune école n'est assez spécialisée

par rapport au travail demandé en entreprise. Un effort doit être fourni au niveau des formations et du matériel utilisés.

Que pensent les chefs d'entreprise de la formation des travailleurs ?

Les dirigeants sont demandeurs de plus de coopération entre leur entreprise et les institutions d'enseignement technique,

professionnel et supérieur. Les chefs d'entreprise soulignent l'intérêt du déploiement de la formation en alternance.

Ils sont sceptiques au sujet de la correspondance entre les programmes de l'enseignement et les exigences de l'entreprise

et restent pessimistes quant à la qualité de l'enseignement futur.

LES PRINCIPALES DIFFICULTES DE L'ENTREPRISE

Près de 80% des chefs d'entreprise citent la lourdeur administrative comme première difficulté pour leur entreprise,

70% la difficulté à trouver du personnel et 60% les fluctuations des prix des matières premières.

LES INVESTISSEMENTS

Quelle est la politique d'investissement des entreprises ?

48% des entreprises planifient leurs investissements à moins de 5 ans. 25% à plus de 5 ans.

Dans quel domaine les PME investissent-elles majoritairement ?

- 74% en machines et matériel d'exploitation
- 71% en développement commercial

Très peu de dirigeants (9%) déclarent investir de manière égale dans tous les secteurs de l'entreprise.

Comment les entreprises financent-elles leurs investissements ?

- 90% via les banques
- 70% en autofinancement (lié au problème des garanties élevées en banque)

L'INNOVATION

L'innovation a-t-elle sa place dans les PME ?

Pour 70% des entreprises, l'innovation a bel et bien sa place dans leur activité.

Les résultats détaillés du baromètre sont disponibles sur www.wapinvest.be

Dans quel domaine innovant les entreprises investissent-elles ?

- 74% dans les innovations relatives à l'acquisition de machines, équipement et programmes informatiques nouveaux ou améliorés
- 30% dans la recherche et développement en interne

D'où viennent les idées innovantes de l'entreprise ?

Outre eux-mêmes (à près de 60%), les chefs d'entreprise citent essentiellement les clients comme sources d'innovation

et ensuite le personnel, les fournisseurs et les concurrents.

Comment s'organise l'innovation au sein de l'entreprise ?

Pour plus d'1 entreprise sur 2, l'innovation naît des relations avec ses fournisseurs. Les clients spécifiques et l'implication

du personnel sont les bases suivantes de l'innovation pour l'entreprise.

LE PASSAGE DU FLAMBEAU

Comment les chefs d'entreprise passent-ils le flambeau ?

Les chefs d'entreprise nous disent qu'il est délicat pour un dirigeant de céder son activité à ses descendants, surtout quand celle-ci arrive à la troisième génération. La raison invoquée est souvent la démultiplication de successeurs et repreneurs potentiels.

Comment les dirigeants ont-ils reçu l'entreprise ?

74% des entreprises sont une création, 15% un rachat, 11% un héritage. Les ME sont souvent le résultat d'une « reprise d'activités antérieures ».

- Une création TPE : 74% PE : 58% ME : 31%
- un rachat TPE : 16% PE : 16% ME : 38%
- un héritage TPE : 10% PE : 21% ME : 17%

Quand et à qui les entrepreneurs vont-ils passer le flambeau ?

42% des dirigeants ne savent pas quand et 53% ne savent pas à qui ils transmettront l'entreprise.

Plus l'organisation est grande, moins les dirigeants savent quand l'activité de l'entreprise sera vendue, cédée ou transmise.

Comment les entrepreneurs perçoivent-ils le passage du flambeau ?

Les dirigeants de PME cherchent à remplir les 3 critères suivants :

- pour 29%, leur entreprise doit être vendue à un prix intéressant
- pour 24%, le repreneur doit en assurer la pérennité
- pour 24%, l'entreprise doit aboutir dans de bonnes mains

50% des dirigeants sont plutôt sereins, voire très sereins, en ce qui concerne la transmission, vente ou cession de leur activité.

Ce baromètre est édité deux fois par an.

Ceci est la première édition. Toutes les informations et les résultats des différentes éditions du baromètre

sont disponibles sur notre site : www.wapinvest.be.